

23ème PRO AM SENIORS du GCL SRIXON/CLEVELAND et DESAUTEL

VENDREDI 30 SEPTEMBRE 2022

REGLEMENT DE L'ÉPREUVE

FORMULE DE JEU : Formule par équipe en PRO AM : Un professionnel associé à trois Amateurs. Addition des deux meilleurs scores en net et en brut par trou. 28 équipes maximum par parcours.

PARTICIPANTS : Épreuve ouverte :
Aux joueurs et joueuses professionnels membres d'une PGA et inscrits auprès de l'URSSAF comme travailleur indépendant ou salariés d'une structure commerciale de golf.
Aux joueurs amateurs de 50 ans et plus, licenciés à la FFG et à jour du certificat médical.

PARCOURS : Parcours des **SANGLIERS**

INDEX : Le total des index de l'équipe sera compris entre 20 et 72.
(date de prise en compte de l'index : 28 septembre 2021)
Les $\frac{3}{4}$ du handicap seront rendus. Index maximum 36.0

MARQUES de DEPARTS :

Pros :	Repères 2 (blanc). Si 50 ans ou plus Repères 3
Proettes :	Repères 4 (bleus)
Messieurs :	Repères 3 (jaunes)
Dames :	Repères 5 (rouges)

DEPARTS : Shot gun à 9.30 heures **SANGLIERS**

PRIX : Professionnel : Prime de départ 300 €
Amateur : 3 premières équipes en net
2 premières équipes en brut

Concours de drive : Pros, messieurs et dames amateurs TROU 2

Concours de précision : Pros (mixte) et Amateur (mixte) TROU N°14

REMISE DE PRIX : La remise de prix aura lieu au cours du déjeuner qui fait partie intégrante de la journée et qui suivra la compétition.

INSCRIPTIONS : Par courrier uniquement adressé au Golf Club de Lyon et obligatoirement accompagné des droits d'inscriptions de 200 € par joueur non membre du GCL ou 120 € pour les membres du GCL)
AVANT LE 27 SEPTEMBRE 2022



23ème PRO AM SENIORS
SRIXON/CLEVELAND et DESAUTEL
VENDREDI 30 SEPTEMBRE 2022

BULLETIN D'INSCRIPTION

	NOM.....	PRENOM	N°licence	Index
PRO
JOUEUR 1
JOUEUR 2
JOUEUR 3

POUR QUE CETTE INSCRIPTION SOIT DEFINITIVEMENT PRISE EN COMPTE , CE BULLETIN EST A RETOURNER AU CLUB PAR COURRIER AVANT LE 27 SEPTEMBRE 2022 ET OBLIGATOIREMENT ACCOMPAGNE DU RÈGLEMENT DES DROITS D'INSCRIPTION.

**GOLF CLUB de LYON
38280 VILLETTE D'ANTHON**